

LE MOT DU MAIRE

Chères Vissoises,
Chers Vissois,



L'année 2013 est déjà derrière nous. Les années défilent à toute allure pour l'ensemble d'entre nous qui avons la chance d'être en bonne santé et en activité. Cependant, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés, qui sont malades ou qui subissent les contrecoups de la conjoncture économique actuelle.

L'élément marquant du début de l'année 2013 fut caractérisé par les conditions climatiques extrêmes, dues aux précipitations de neige très importantes et de l'hiver interminable jouant les prolongations jusqu'au mois de mars.

Le plus gros chantier de l'année écoulée fut la construction du garage technique avec l'extension de la salle polyvalente ; les travaux ont débuté sous la neige au mois de mars et se sont achevés fin septembre. La commune est maintenant dotée d'un bâtiment moderne pouvant abriter l'ensemble du matériel avec un atelier d'entretien à proximité des principaux bâtiments communaux.

Je tiens également à mettre en avant le travail important réalisé par le Comité des fêtes pour l'animation du village et, tout particulièrement, l'action continue des bénévoles au sein de la bibliothèque.

Ce début d'année est également marqué par la création d'une nouvelle intercommunalité issue de la fusion de la Communauté de Communes OSARTIS avec celle de MARQUION. Cette nouvelle entité regroupe dorénavant 50 communes pour une population de 42 366 habitants.

Un travail important de mise en commun des moyens et des compétences, ainsi que l'harmonisation des fiscalités, est actuellement mené par les services communautaires sous la Présidence de Monsieur Pierre GEORGET.

Enfin, dans le monde, nous retiendrons particulièrement l'élection du Pape FRANCOIS et le décès de Nelson MANDELA, symbole de paix, de liberté et de réconciliation.

Je termine cet éditorial en vous souhaitant une très bonne année 2014, que celle-ci vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Christian THIEVET



SOMMAIRE



LES FINANCES	P 4
LES REALISATIONS	P 5
L'EAU	P 10
L'ECOLE	P 11
LE CENTRE DE LOISIRS	P 13
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	P 16
LA BIBLIOTHEQUE	P 17
LA GENDARMERIE.....	P 19
VIE PRATIQUE	P 20
LES INFORMATIONS DIVERSES	P 25
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS	P 29
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES	P 30
LA PAGE HISTORIQUE	P 33
LES COMMEMORATIONS.....	P 40
LES REUSSITES	P 43
LE CALENDRIER DES FETES 2014	P 54
A NOTER	P 57

LES FINANCES

Notre commune suscite de l'intérêt pour la population venant de l'extérieur.

La mairie est fréquemment sollicitée dans le cadre des recherches de logements.

Nous avons un positionnement géographique intéressant.

Notre environnement de commerces et services est appréciable.

La gestion est constante et régulière, basée sur le principe de ne pas dépenser au delà de nos moyens.

L'analyse porte sur les comptes provisoires au 28 décembre 2013.

Nous pouvons cependant constater les points suivants :

Les dépenses de fonctionnement de la commune par habitant sont passées de 260 € à 352 € en 7 ans, soit 51 € d'évolution, ou 2.78% par an.

Pour information, la moyenne nationale pour les communes de 500 à 2 000 habitants est de 621 € (source : www.collectivites-locales.gouv.fr)

La contribution payée par chaque habitant (taxe d'habitation et taxe foncière) est passée de 177 € à 180 € en 7 ans soit 3 € d'évolution ou 0.23% par an.

Pour information, la moyenne nationale pour les communes de 500 à 2 000 habitants est de 318 € (source : www.collectivites-locales.gouv.fr)

Les recettes totales par habitant ont diminué de 60 € sur 7 ans.

Elles sont passées de 539 € à 479 €. Cela ne signifie pas qu'elles ont globalement diminué. La progression est très légère (1.89% par an) et la population a augmenté (148 personnes, 4% par an).

Pour information, la moyenne nationale pour les communes de 500 à 2 000 habitants est de 822 € (source : www.collectivites-locales.gouv.fr)

Cette approche montre la modération de notre fiscalité malgré les actions réalisées sur le terrain.

Le bilan prend en compte la fiscalité dont nous sommes décideurs (les taux communaux sont inchangés) et les charges pour les services extérieurs (augmentation de 21 412 € soit 11% par an)

Dans une période où la commune est de plus en plus sollicitée (action sociale, RPI, financement du changement des rythmes scolaires, AMI...) la continuation de la maîtrise des dépenses doit permettre de passer les caps futurs.



LES REALISATIONS

◆ LA SECURITE



Pose de radars pédagogiques, rue André Mercier et rue de Chérisy

◆ TRAVAUX DE VOIRIE



Reprofilage et empierrement du Chemin de Monchy le Preux.



Reprofilage et nivellement avec apport de craie du Chemin des Pourraies.

◆ LES BATIMENTS

➤ GARAGE TECHNIQUE



Terrassement et coulage des fondations



Montage de la structure métallique



Coulage de la dalle



Installation électrique



Maçonnerie du mur de séparation de la salle polyvalente avec le local de rangement



Installation des réseaux eaux, électricité, évacuation des eaux pluviales ...



Réalisation de la forme et pose d'enrobés



Le bâtiment flambant neuf !

➤ EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE ET RENOVATION DES SOUBASSEMENTS



Percement au niveau de la scène pour donner accès à la réserve, qui peut également servir de loges ...



*Les entrées du nouveau bâtiment ...
Un accès permet d'arriver directement derrière la scène et le second donne dans le local technique.*



Création d'un local de rangement du matériel à l'arrière de la scène.



Le nouveau bâtiment permet d'abriter l'ensemble du matériel communal

L'EAU

◆ LE RESEAU

Notre gestion de l'eau est une régie communale. La gestion communale permet de maîtriser le prix de l'eau.

➤ Bien que l'eau soit de bonne qualité, pour des raisons de sécurité renforcées, l'ARS, (l'Agence Régionale de la Santé) nous a demandé d'augmenter le taux de chlore.

Toutes anomalies, fuites d'eau, sont à signaler rapidement en Mairie

☎ 03.21.48.18.60

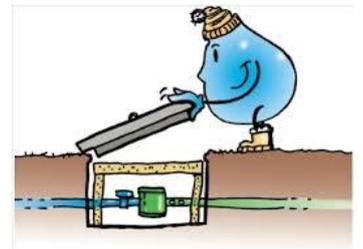
*Daniel LADRIERE, adjoint aux travaux
assure régulièrement la programmation et le suivi des travaux*

◆ ASSAINISSEMENT

La commune n'étant pas pourvue d'un assainissement collectif, toute demande d'installation d'assainissement non collectif doit être déposée en Mairie.

Un formulaire vous sera remis et devra être transmis pour contrôle à :

NOREADE (Régie SIDEN-SIAN)
Centre d'Exploitation de Pecquencourt Sud
37 rue d'Estienne d'Orves
BP 5 - 59146 PECQUENCOURT
☎ 03.27.99.80.20



◆ PROTEGEZ VOS COMPTEURS D'EAU

Avec les températures négatives, les compteurs d'eau sont fortement enclins au gel.

Des mesures sont à prendre pour protéger les compteurs, du gel.

Les conséquences peuvent être néfastes : le gel du compteur peut provoquer des fuites d'eau, entraînant une surconsommation (hausse de la facture d'eau) et nécessiter son remplacement immédiat à la charge de l'abonné.

Tout d'abord, il faut savoir qu'un compteur gelé « n'explose » pas obligatoirement et qu'il peut même continuer à débiter de l'eau. C'est pourquoi il est important d'y garder un œil constant.

Une chute soudaine des températures peut avoir un fort impact sur les compteurs d'eau installés à l'extérieur du domicile (près d'un portail, d'une porte de garage...).

Ceux-ci risquent de se briser sous la pression de l'eau gelée et provoquer une fuite d'eau conséquente lors du redoux.

Il est conseillé, en période de grand froid :

- pour un compteur situé dans une pièce non chauffée, de boucher les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer (attention à maintenir une aération suffisante si le compteur d'eau est situé au même emplacement qu'un compteur à gaz),

- pour un compteur situé dans une fosse, de le recouvrir d'une plaque d'isolant ou de l'envelopper dans un sac rempli de billes de polystyrène. La laine de verre peut convenir à condition qu'elle soit enfermée dans un sac plastique. Attention, il ne faut pas poser sur le compteur, des couvertures, de la paille ou des cartons car ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace : il y a risque de dégâts.

En cas d'absence prolongée (résidence secondaire ou autre), il est conseillé de fermer le robinet avant compteur après en avoir vérifié l'étanchéité et de vidanger complètement les tuyauteries.

LES ECOLES

Bilan de l'année scolaire du R.P.I,
Information de Monsieur J.P. LEFEBVRE,
Directeur du R.P.I. SENSEE-COJEUL
03.21.24.87.84



L'année 2013 est la 32^{ème} année d'existence de notre R.P.I Cette année qui fut bouleversée dans beaucoup de domaines, reste pour nous une année semblable aux autres, du point de vue de la coopérative scolaire. Comme les années précédentes, notre coopérative fut très active : réalisation de calendriers avec les photos des classes du R.P.I, organisation de marchés de Noël à Vis-en-Artois et à Hamblain-les-Près, fête de Noël à Boiry-Notre-Dame. Nous avons effectué différentes sorties culturelles : exposition avicole, exposition au musée d'Arras sur les carrosses, visite chez nos correspondants...le point d'orgue de cette année étant la sortie au musée d'Anvers qui a énormément plu aux enfants.

L'année s'est terminée comme à l'accoutumée par deux fêtes de fin d'année, une pour les maternelles à Vis-en-Artois et une pour les primaires à Boiry-Notre-Dame.

◆ BILAN DES EFFECTIFS

Rentrée	Maternelle	Élémentaire	Total
2013	114	120	234
2014	120	124	244
2015	113	132	245

↳ Afin de pouvoir gérer les effectifs dans les meilleures conditions, je demande aux parents des enfants nés en 2011 et qui ne sont pas encore préinscrits de venir le faire au plus vite dès Janvier 2014 ; de même pour les enfants nés en 2012 pour les parents qui désirent les inscrire pour une éventuelle rentrée en septembre 2014.

Je serais reconnaissant aux nouveaux habitants (maisons en construction) de bien vouloir venir se faire connaître le plus rapidement possible à l'école de Boiry-Notre-Dame.

Rappel : Lors de l'inscription, vous munir du livret de famille, il sera nécessaire de remplir une demande de carte scolaire qui vous sera remise le jour de votre visite.

J'attire votre attention sur le fait que les inscriptions seront prises en considération si tous les documents demandés me sont transmis le jour de l'inscription.

↳ Le plan Vigipirate : le niveau d'alerte rouge est maintenu.

J'attire particulièrement l'attention des parents d'élèves sur les mesures en vigueur : Vigilance particulière des entrées au sein de l'établissement et des accès au parking, interdiction de stationnement devant l'établissement, en relation avec les autorités municipales et de police. Sensibilisation importante des personnels et des usagers aux consignes de sécurité et de vigilance.

◆ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Cette année est la dernière année pendant laquelle les classes du R.P.I. fonctionneront sur quatre jours. L'an prochain, comme le veut la loi, les horaires seront répartis sur cinq jours et la réforme des rythmes scolaires sera adoptée comme partout en France. Suite à l'enquête réalisée auprès des parents, la demi-journée de classe aura lieu le mercredi matin. Les horaires du transport scolaire seront revus afin de faciliter le ramassage dans notre R.P.I. dont les effectifs augmentent sans cesse.

Au nom des coopérateurs, des élèves, des enseignants, du personnel de l'école, je vous remercie de votre participation massive aux activités de notre école dans le cadre du R.P.I. et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2014. Que cette année puisse voir la réalisation de vos vœux les plus chers et vous garde ainsi que votre famille en bonne santé.

◆ QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2013



Opération Pièces Jaunes en partenariat avec la Poste (janvier 2013)



Un mois de mars très enneigé avec les transports perturbés et peu d'élèves dans la classe



Mai, la fête de l'école sur le thème du Cinéma à Vison tourne !



La rentrée des classes 2013 sous le soleil.



Madame RENGARD a pris ses fonctions à la petite section de la maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le succès du marché de Noël avec l'exposition des travaux des enfants



Spectacle de Noël avec le magicien Pasqual Romano. Les enfants ont joué les apprentis magiciens !



L'arrivée du Père Noël.

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs au mois de juillet a ouvert ses portes du 8 juillet au 03 août 2013 dans la salle polyvalente et les écoles.

La direction et les animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Une garderie a été mise en place pour les parents qui travaillent de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Ils ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

87 enfants ont été accueillis pour la saison.

De 2 à 5 ans ⇒ 16 enfants par semaine
De 6 à 7 ans ⇒ 12 enfants par semaine
De 8 à 9 ans ⇒ 12 enfants par semaine
De 10 à 12 ans ⇒ 12 enfants par semaine
De 13 à 17 ans ⇒ 12 enfants par semaine

Ces enfants étaient entourés par une équipe pédagogique

1 Directrice BAFD stagiaire,
2 animateurs diplômés BAFA
1 animatrice diplômée BAFA
2 animatrices BAFA stagiaires
1 animatrice non diplômée.

La municipalité prend une part active au financement de l'AMI. Ce soutien intervient avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, sous forme d'un Contrat Petite Enfance signé par la commune.



Cet été au programme

Bowling, laser game, paint ball, escrime, intercentre, kermesse, grands jeux, Bellewaerde, kidzy, olympiades, poney, épopée médiévale, smoothie, activités manuelles, Denny's parc, action de prévention, les « experts » en criminologie de la Brigade de gendarmerie de Vis en Artois,



Des structures gonflables mises à disposition par la mairie



Une journée avec la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile du Pas de Calais qui a organisé un challenge départemental avec les enfants de 25 centres du département.

Challenge remporté par Vis en Artois pour la 2^{ème} année
Félicitations !



Un après midi en compagnie des « experts » en criminologie de la Brigade de Vis en Artois venus expliquer le déroulement des enquêtes criminelles.

Merci au Lieutenant THIBAUT et au Maréchal des Logis Chef CAFFART.



La kermesse de fin de centre



Des enfants et des parents satisfaits grâce à une saison particulièrement chaude et ensoleillée. Toutes les sorties ont pu être maintenues. En raison des conditions climatiques particulièrement chaudes, de nombreuses activités extérieures ainsi que des jeux d'eau, encadrées par l'équipe d'animation, ont été mises en place pour prévenir des risques liés à la chaleur.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A petit pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunale d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent tous les 15 jours à la salle polyvalente en présence des animatrices d'Osartis.



Cette année, la fête de Noël du RAM a eu lieu à la salle polyvalente pour l'ensemble de la Communauté de Communes OSARTIS

Dates des prochains rendez-vous – Animations

Mercredi 15 janvier 2014 – la galette

Mercredi 29 janvier 2014 – la roulotte

Mercredi 12 février 2014 – le cheval

Mardi 18 février « A petits pas vers la lecture » en bibliothèque de Vis

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01

Martine Lemaire, animatrice

03.21.60.68.73

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Le jeudi 30 janvier 2014 de 14h30-16h30 à la mairie de Vis

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	03.91.19.23.39
Mme JOURNEE Mélanie	26 résidence la Petite Sensée	03.21.51.66.96
Mme HOUVIEZ Marie Renée	17 bis rue André Mercier	03.21.22.35.26
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	03.21.22.35.72
Mme PETIT Jeanne Marie	16 rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROLIN Delphine	18 rue de Verdun	03.21.73.32.59
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39
Mme VANSTAEVEL Cindy	28 rue de Chérisy	09.81.47.00.23

LA BIBLIOTHEQUE

Amis lecteurs bonjour,

Encore une année bien remplie qui s'est terminée avec l'exposition sur l'église de notre commune. Retour sur le passé pour les anciens qui se sont revus sur des photos lors d'évènements et découverte pour les plus jeunes de l'histoire de notre patrimoine.

La bibliothèque est un lieu convivial de lecture, d'activités et de culture accessible à tous. La cotisation annuelle pour 2014 reste inchangée : 5 euros par famille.

Un partenariat avec le RAM permet aux enfants de très jeune âge de profiter d'un après midi « contes » tous les semestres.

Les enfants peuvent également consulter des ouvrages très récents, grâce à la mallette prêtée par OSARTIS.

Dans le cadre de l'association « Lire et faire lire », Martine anime un atelier lecture tous les mardis matin pour les élèves de la classe de Madame LOURDAUX.

Les scolaires de cette classe bénéficient également d'un prêt de livres, en roulement tous les 15 jours.



Durant les vacances de Toussaint, un atelier poterie et des jeux ont été proposés aux enfants fréquentant la bibliothèque.

Des activités seront proposées durant cette année pour les petits et les grands.

Soyez nombreux à venir nous rejoindre !

BONNE ANNEE 2014 à Tous !

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque
Béatrice, Chantal, Ghislaine, Martine

Exposition sur notre patrimoine local

Avant la restauration de l'église Saint Martin de notre commune, il était bon de se remémorer tous les événements passés, et se souvenir que notre église a une histoire riche, qui a su traverser les siècles malgré les événements douloureux qui ont jalonné l'histoire de la France, guerre 14, il y a un siècle ! Destruction totale de l'église en 1917, puis une église provisoire en bois a été rebâtie rue d'Enfer (actuellement rue de Verdun) et enfin reconstruite définitivement près de la Mairie, de l'École, et de la Poste, lieux de vie importants de la commune.

En 2002 le remplacement de la cloche fut aussi un événement marquant de son histoire avec un parrain prestigieux Maurice DRUON, sa marraine Mme Thérèse LEGRAND très dévouée à la vie paroissiale et enfin ses petits parrain et marraines, Lucas CAUDRON, Élise VISEUR et Mathilde LALIN.

Nous avons été agréablement surpris par l'intérêt des Vissois et Vissoises pour cette exposition et nous remercions à nouveau tous ceux qui nous ont aidés à la réaliser.

Notre église a beaucoup souffert au cours des années et il est nécessaire de la conserver en bon état, C'est pourquoi d'importantes études et montages de dossiers d'aides sont en cours.

Si vous souhaitez consulter les informations sur cette exposition, les documents sont visibles à la bibliothèque.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

MERCREDI de 10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} et le 3^{ème} SAMEDI de 14 h 00 à 15 h00

LA GENDARMERIE

Les militaires de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS, MARQUION et CROISILLES se joignent à moi pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, une très bonne année 2014, vous réaffirmant à cette occasion leur totale disponibilité et leur sincère engagement dans la lutte contre la délinquance.

Au cours de cette année qui débute, vos gendarmes vous proposeront des rencontres d'information sur des thèmes liés à votre sécurité et à celle de vos biens. Ils procéderont en outre à diverses actions sur le terrain, destinées à lutter à vos côtés contre l'insécurité routière.

Bonne et heureuse année.

Le Lieutenant Eric THIBAUT, commandant la communauté de brigades.

Ayant pris le commandement de la brigade de VIS EN ARTOIS au cours de l'été 2013, l'aube de cette nouvelle année est pour moi une première occasion de m'exprimer. J'en profite donc pour adresser, en mon nom personnel et au nom des militaires armant la brigade, mes vœux les plus sincères à chacune et à chacun des habitants de VIS EN ARTOIS pour 2014.

Mes premiers contacts avec vos élus, avec les partenaires institutionnels et aussi avec certains d'entre vous, m'ont permis de prendre la mesure de vos légitimes préoccupations en termes de sécurité dans vos foyers et sur la route.

Les actions engagées par vos gendarmes seront poursuivies sans relâches et d'autres seront initiées avec vous au cours de cette année.

Les militaires de la brigade de gendarmerie de VIS EN ARTOIS sont à votre service 24H/24H et vous accueillent tous les jours de la semaine.

Pour joindre la gendarmerie, vous pouvez composer le : 17 ou le 03 21 22 30 17.

Bonne année.

Le Major Philippe TINCQ, commandant la brigade.

Des journées d'action organisées par la gendarmerie au sein de notre village ...



Challenge départemental de la Prévention organisé par la brigade de prévention et de la délinquance juvénile d'Arras.

Trois tests « atelier » étaient au programme, le 1^{er} consistait en la maniabilité sur le vélo et l'état de celui-ci, le 2^{ème} sur la découverte des jeux anciens traditionnels et pour le 3^{ème}, il fallait répondre à des questions sur les dangers d'internet, les drogues, le harcèlement, les violences.

Le centre de loisirs de Vis-en-Artois est arrivé 1^{er} du challenge et s'est vu décerner une belle coupe.

La gendarmerie, l'association AMI et la municipalité ont tenu à féliciter personnellement les jeunes en leur remettant un sac de sport et un diplôme.



Cet été, sous l'initiative du Lieutenant THIBAUT, la Brigade de Vis en Artois est venue expliquer aux jeunes du Centre de loisirs, le déroulement des enquêtes criminelles et se familiariser avec les différentes valises servant aux relevés d'indices et d'empreintes.

Le Maréchal des Logis Chef CAFFART fait partie des gendarmes dits « techniciens en identification criminelle de proximité ». Ils ont su captiver les jeunes à travers leurs expériences.

VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Melle Perrine BEAUCAMP et Mme Catherine BIANCO, vous accueillent au secrétariat de mairie en alternance.

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 14h00 à 15h00
Mercredi	de 11h00 à 12h00
Vendredi	de 16h00 à 18h30



Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement tous les après midi sauf le mercredi

☎ 03.21.48.18.60



PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire
Vice Président de la Communauté de Communes OSARTIS
en charge de l'aménagement rural

- Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent par exemple les formalités administratives.



SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)

LES DELEGATIONS

◆ A la défense

Christian BOISLEUX

◆ Communauté de Communes OSARTIS - MARQUION



Délégué titulaire : Christian THIEVET : Vice Président à l'Aménagement Rural
Délégué suppléant : Raphaël LALIN : commissions déchets et sports
Délégué suppléant : Jean Pierre SANTY : commission transfert de charges

◆ Au SIVU du RPI

Délégués titulaires : Christian THIEVET
Isabelle CARPENTIER

◆ Au SIVOM de Marquion

Délégué titulaire : Laurence DERON
Délégué suppléant : Sabine DOUALE

◆ Composition du C.C.A.S.

Président : Christian THIEVET
Membres : Pascale ACCART - Ghislaine ANSELIN
Roger AUBIN - Christian BOISLEUX
Roger CANDAES - Pierre DELATTRE
Paul DERON - Laurence DERON
René LALIN - Antonia LEFEBVRE
André LEROY



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

↪ Horaires d'hiver : (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

↪ Horaires d'été : (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h
Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h



**Il est interdit de
se servir dans
les bennes de
dépôt.**





COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Tous les samedis matins du 15 mars au 30 novembre de chaque année

- ☞ Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc.)
- ☞ Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés
- ☞ Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Passage dans la commune chaque mercredi matin

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la
Communauté de Communes OSARTIS
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune 1 FOIS par mois

- ☞ Mardi 7 janvier 2014
- ☞ Jeudi 6 février 2014
- ☞ Jeudi 6 mars 2014



LA POSTE VOUS INFORME

Madame Marie-Christine FORTUNATO,
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,
vous accueille

- **Horaires du bureau**

Mardi, mercredi, jeudi vendredi	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi	de 9 h à 12 h

- **Heures de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00



Madame Sandra SELLIER, Conseillère financier est à la disposition de la clientèle au bureau de poste de Vis en Artois et reçoit sur rendez-vous

- Chaque mercredi
- Le samedi : 1 semaine sur 3

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

POUR VOUS VOTER DES 2015

☞ Pour tous les jeunes de 18 ans et les nouveaux habitants de Vis en Artois, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014.

DATES DES ELECTIONS 2014

☞ **ELECTIONS MUNICIPALES** **23 et 30 mars 2014**

☞ **ELECTIONS EUROPEENNES** **25 mai 2014**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHE

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.21.58 45

Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

Par courrier : Madame POCHE
Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Rosette DOUILLET, conciliateur de Justice, tiendra des permanences, en Mairie aux dates suivantes :

VENDREDI 10 JANVIER DE 14H00 À 17H00

VENDREDI 07 FEVRIER DE 14H00 À 17H00

VENDREDI 07 MARS DE 14H00 À 17H00

VENDREDI 04 AVRIL DE 14H00 À 17H00

VENDREDI 09 MAI DE 14H00 À 17H00

VENDREDI 06 JUIN DE 14H00 À 17H00



Uniquement sur rendez-vous pris auprès de la mairie



PERMANENCE DE MONSIEUR LE CONSEILLER GENERAL

Monsieur Martial STIENNE

En mairie de Vitry en Artois
Le mardi de 15h à 17h
Tel : 03 21 50 49 55



PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Jean-Jacques COTTEL

28 Place Faidherbe
62450 BAPAUME
jeanjacquescottel.fr - cotteljj@gmail.com



PERMANENCE DE MADAME LA SENATRICE

Madame Catherine GENISSON

70 rue des Trois Visages à ARRAS

Contact mail : c.genisson@senat.fr

La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie

DEFIBRILLATEUR



- ↪ Le défibrillateur est à votre disposition.
Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente
- Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

URGENCES

SAMU	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800 59 59 59
CENTRE DES GRANDS BRULES	03.20.44.42.78
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	03.21.22.30.17 Ou 17

LES INFORMATIONS DIVERSES



◆ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage

2 demandes de permis de construire
14 demandes de certificat d'urbanisme
6 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais

www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Rubrique : « où en est votre demande ? »

⇒ D'entrer le numéro de dossier à 15 caractères délivré en Mairie

⇒ De saisir la date de dépôt du dossier

◆ POINT INFO ENERGIE

Conseil gratuit en économie d'énergie, en isolation, énergie renouvelable

Contact : M. Romain TELLIER

☎ 03.21.55.92.16

2 permanences par mois au 1 rue de Quiery – VITRY EN ARTOIS

◆ LES RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, Vis en Artois s'associe à l'action des Restos du Cœur de Biache St Vaast Beaurains dont la responsable Madame Yolande LEPOIVRE et 7 bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



**UNE COLLECTE SERA ORGANISEE EN MARS 2014
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.**

◆ RECENSEMENT DE LA POPULATION

**TOUTE LA POPULATION VIVANT A VIS EN ARTOIS
SERA RECENSEE ENTRE LE 16 JANVIER ET LE 15 FEVRIER 2014**

L'agent recenseur pour notre commune
Madame Béatrice BOISLEUX



Elle sera munie d'une carte officielle et est tenue au secret professionnel.
Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Réservez-lui le meilleur accueil.

VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE ET OBLIGATOIRE

◆ LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité nationale concerne les cas suivants :
les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Voyager avec sa carte nationale d'identité nationale

Si vous souhaitez voyager hors de l'espace Schengen et de l'Union européenne, dans un pays qui accepte à ses frontières la carte nationale d'identité (Turquie, Tunisie, Maroc, Égypte...) vous pouvez télécharger un document attestant de la prolongation de la validité de leur carte nationale d'identité.

<http://www.interieur.gouv.fr> <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Rappel : En cas de renouvellement et de demande de CNI, Anticiper la demande d'environ 2 mois avant un voyage car les délais en période de vacances sont très longs.

◆ QUE FAIRE DE MES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS DE TRAITEMENT AU JARDIN ?

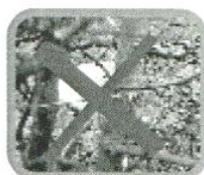
Un produit phytosanitaire, c'est un produit utilisé pour protéger les végétaux contre des organismes nuisibles et des maladies (pucerons, limaces, champignons...) et détruire des plantes indésirables (« mauvaise herbe ») au jardin et aux abords de la maison.

Les emballages vides et les restes de produits phytosanitaires sont considérés comme des **DECHETS DANGEREUX**.

Leur traitement ne peut être effectué que dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). (décret n°2002-540 du 18 avril 2002).



Ne pas vider les restes de produits à l'égout ou dans l'évier



Ne pas jeter les bidons vides dans la nature !



Ne pas les brûler !

Adopter de bonnes pratiques :

- ☞ Rincer vos bidons : au moins 3 fois à l'eau claire
- ☞ Vider les eaux de rinçage dans votre pulvérisateur et pulvériser sur la zone traitée.
- ☞ Stocker vos bidons vides à l'abri des intempéries, par exemple dans une poubelle ou un sac plastique réservé à cet usage, en attendant de les apporter à la déchetterie. N'oubliez pas d'identifier ce sac comme contenant des produits dangereux

Si vous avez des produits qui ne sont plus utilisables :

- ☞ Parce qu'ils se sont mal conservés (poudre agglomérée, liquide solidifié)
- ☞ Parce qu'ils sont interdits par la réglementation.
- ☞ Parce que vous n'en avez plus l'usage.

Pour plus de renseignements, www.jardinier-autrement.fr



◆ LES FEUX DE JARDIN

La fin de l'hiver est traditionnellement marquée par une reprise des diverses activités d'entretien des espaces naturels et jardins.

Parmi celles-ci, beaucoup génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation et peut constituer un trouble de voisinage éventuellement considéré comme anormal.

Le brûlage des déchets verts en agglomération est interdit pour des raisons de sûreté (incendie), de sécurité et de salubrité publique (fumée).

Une collecte des déchets verts est mise en service, elle concerne uniquement les produits de la tonte des pelouses, de la taille de haies et des feuilles. Les tailles des haies doivent être mises en fagots et les sacs de tonte non fermés. La collecte débute en mars et se termine fin novembre.

◆ DONS DU SANG

A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« **DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT** »
Alors prenez date des rendez-vous 2014 !



☞ **Lundi 06 janvier** de 15h à 19 h - Place de l'Église

☞ **Samedi 15 mars**

☞ **Samedi 5 juillet**

☞ **Samedi 8 novembre**

de 8h00 à 12h00 à la salle des fêtes

Pour informations et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ☞ Être âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ☞ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1^{er} don
- ☞ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement un intervalle de 8 semaines
Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au
03.28.54.22.01 ou au n°vert 0820 802 222

Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER,
espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2013
D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ SERVICE A DOMICILE

Si vous avez plus de 60 ans, Osartis vous aide à rester chez vous, en toute sérénité. 2 infirmières, 8 aides soignantes, ainsi que 16 aides ménagères et auxiliaires de vie d'Osartis sont à votre disposition.

Information et contact

☎ 03.21.606.874 (aide à domicile)
☎ 03.21.58.74.82 (service de soins)
actionsociale@cc-osartis.com

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

★ L'AIDE A DOMICILE

Pour accomplir les actes essentiels de votre vie quotidienne : ménage, repassage, courses, préparation des repas, démarches diverses, soins sommaires d'hygiène et de toilette courante... Finalement du service selon votre situation, prise en charge possible par le Conseil Général du Pas-de-Calais, dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par votre caisse de retraite.

Le secrétariat du service Aide Ménagère d'Osartis effectue pour vous les démarches administratives auprès des organismes concernés.

L'aide ménagère ne concerne pas les soins de nature médicale.

★ SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Pris en charge à 100 % par votre caisse de sécurité sociale, les soins infirmiers proposés par Osartis vous évitent ou retardent une hospitalisation et sont très utiles pendant une convalescence. **Sur prescription médicale**, de nombreux soins peuvent être prodigués, sous la responsabilité de l'infirmière cadre de santé, en coordination avec votre médecin traitant et votre infirmière libérale habituels.

Durée des soins jusqu'à 30 jours. Prolongation possible après entente avec votre médecin et l'infirmière cadre d'Osartis, selon votre état de santé.

★ LA TELE-ALARME

Pour continuer à vivre seul (e) chez soi en toute sécurité, ce dispositif très simple permet en cas de chute, de malaise ou de visite "indésirable", d'alerter à distance une centrale d'écoute.

Lorsque l'alarme est déclenchée, la centrale contacte votre médecin, la famille ou les secours d'urgence, selon vos besoins.

Les demandes d'installation de la Télé-alarme sont gérées par le service action sociale d'Osartis.

★ PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Que vous soyez en bonne santé, en mauvaise forme ou convalescent... profitez pleinement du service "portage de repas à domicile" qu'Osartis a confié à l'association ALLEGRA.

Si vous devez suivre un régime, le cuisinier en tiendra compte.

Pour vous simplifier la vie un peu plus, la facturation est mensuelle.

Un droit d'entrée modique est demandé à la première inscription.

Le portage des repas n'intervient qu'après un délai de 48 à 72 heures par rapport à la demande que vous pouvez formuler auprès d'Osartis.

LES REMERCIEMENTS

☞ à **Jean-Marie LEFEBVRE**

pour l'installation du chapiteau lors des feux de la St Jean

☞ à **Fabrice DELATTRE**

pour le prêt de son terrain lors des feux de la St Jean

☞ à **Hervé DOUALE**

pour l'élévation du bûcher lors des feux de la St Jean

☞ à **Frédéric ANDRIEUX**

pour le prêt du groupe électrogène lors des feux de la St Jean

☞ à **Ghislaine ANSELIN et les membres de la bibliothèque**

pour leurs recherches lors de l'exposition sur l'église St Martin et merci aux personnes qui ont prêté les documents et photos.

☞ **Merci à l'abbé Michel LOUCHARD**

pour ses 10 années passées au service de la paroisse



☞ **Bienvenue à l'abbé Jean-Claude FACON**

qui a en charge les 18 clochers de la paroisse St Vaast en Scarpe- Sensée.

☞ **Participation au Téléthon**

➤ Une somme de 120 € a été versée au profit du Téléthon.



☞ **Opération brioche**



➤ Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'enfants inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

☞ **Mille mercis à nos bénévoles de la Croix Rouge.**

Comme tous les ans, quelques bénévoles ont pris un peu de leur temps pour parcourir le village en quête de Dons pour la Croix Rouge.

Merci à Camille, Léa, Auguste, Blanche et Corentin.

Grâce à eux et à vous, nous avons récolté 105 €.

Fidèle à ses principes, la Croix Rouge pourra poursuivre ses grandes causes.



LES NAISSANCES



☯	Eléna NOEL	née le 01/02/2013
☯	Leny LECERF	né le 27/03/2013
☯	Lola VERMEESCH	née le 24/04/2013
☯	Romane TARNOWSKI	née le 08/05/2013
☯	Mila SCHALLIER	née le 09/08/2013
☯	Louise VANDERKELEN	née le 24/09/2013
☯	Thomas DASSONVILLE	né le 16/11/2013

UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES



Monsieur Jean-François FRANCOIS (Ancien conseiller municipal de 1987 à 1995)	15/01/2013
Madame Janine BEAUX veuve MOCQUANT (Ancienne 1 ^{ère} adjointe au Maire de 1989 à mars 2001)	27/01/2013
Monsieur Jean-Marc WINTREBERT	29/01/2013
Monsieur Pierre DERON	01/02/2013
Madame Émilienne DELVILLE veuve SAUDEMONT (Ancienne doyenne de la commune)	12/04/2013
Madame Jeanne URYZAJ veuve JANICKI	18/04/2013

L'Hommage prononcé par Monsieur le Maire lors des obsèques de
Madame Janine MOCQUANT
Ancienne 1^{ère} adjointe de la commune

Par ces quelques mots, la Municipalité de Vis en Artois vient rendre hommage à une "Grande Dame" qui a participé pendant de nombreuses années à la vie de notre village.

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous. En effet, deux ans à peine écoulés depuis le décès de son époux Michel, lui aussi très engagé dans la vie associative, Madame Mocquant nous quitte en ce début d'année !

Figure emblématique de notre commune, Madame Mocquant avait mis toute son énergie à la disposition de la plus grande richesse de notre village : Sa Jeunesse ! En créant toutes les actions possibles pour son ouverture sur le monde et son épanouissement ; ayant comme vecteur principal de développement, la culture artistique et littéraire.

Cela s'est traduit, au niveau local et sur le plan associatif, par la création du cercle des jeunes en 1969 puis le foyer rural en 1989 qu'elle dirigea jusqu'en 2000, et au sein du conseil municipal dont elle exerça deux mandats de première adjointe au maire de 1989 à mars 2001 ; au cours desquels elle mit en place la bibliothèque et la maison du temps libre, regroupant de nombreuses activités éducatives.

Au niveau National, Madame Mocquant fut à l'origine de la création des classes de découverte en Bretagne et de voyages d'étude dans de nombreuses régions Françaises, avec des thématiques très variées sans oublier celle du devoir de mémoire.

Enfin, au niveau International, Madame Mocquant réussit, à travers un concours réalisé dans le cadre de la construction du tunnel sous la Manche, à jumeler notre commune avec celle de Hernhill dans le Kent. Ce jumelage créa à nouveau des échanges très fructueux entre les jeunes de Vis et de Hernhill lors de séjours linguistiques.

Elle permit également à un jeune Vissois de partir en voyage de découverte et d'étude des îles Galápagos, suite à l'obtention d'un concours organisé par la fondation Nicolas HULOT ; ce qui amena ensuite la création d'un club Nicolas HULOT dans la commune.

Toutes les réalisations portées par Madame Mocquant lui firent rencontrer et échanger avec de nombreuses personnalités nationales, dont le regretté Maurice DRUON, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie Française, qui accepta de devenir le parrain de la nouvelle cloche de l'Église et de donner son nom à la bibliothèque actuelle.

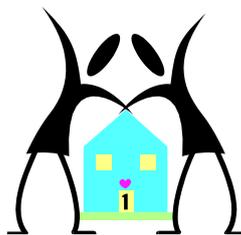
Pour son dévouement à la cause des jeunes et de sa pédagogie de l'éveil, de la curiosité, de la recherche active, empreinte d'une richesse de rapports humains et d'une autorité morale évidente, Madame Mocquant s'est vue décerner la médaille de chevalier dans l'Ordre National du Mérite au titre de l'Éducation Nationale et, enfin, de la plus haute distinction Nationale, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur remise en 2002 par Monsieur le Ministre Jean-Paul Delevoye.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

◆ M. et Mme Olivier et Séverine HEDIN	rue de Chérisy
◆ M. VANDENBUSSCHE et Melle STOME	rue de Chérisy
◆ M. Rudy CAUDRELIER	rue de Chérisy
◆ M. Christophe BRISSE et Melle Sarah BRIOS	rue de Chérisy
◆ M. Anthony ROGER et Melle Justine VASSEUR	rue de Chérisy
◆ Mme Sonia CASIELLO	rue de Chérisy
◆ M. Jeffrey BLART et Melle Audrey DILLY	Résidence la Petite Sensée
◆ M. Romain HUOT et Melle Vanessa JACOB	Résidence la Petite Sensée
◆ M. Pierre-Yves EMBARECK et Mlle Céline DIEU	rue André Mercier
◆ M. Nicolas PIERCHON	Résidence du Limousin

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

(Carte de déchetterie, relevé de compteur d'eau, bulletin...)



NOTRE PAGE HISTORIQUE...

L'Église

Le nom de Vis viendrait du mot latin « vicus » qui signifie agglomération. Le village est situé sur l'ancienne voie romaine joignant Arras à Cambrai.

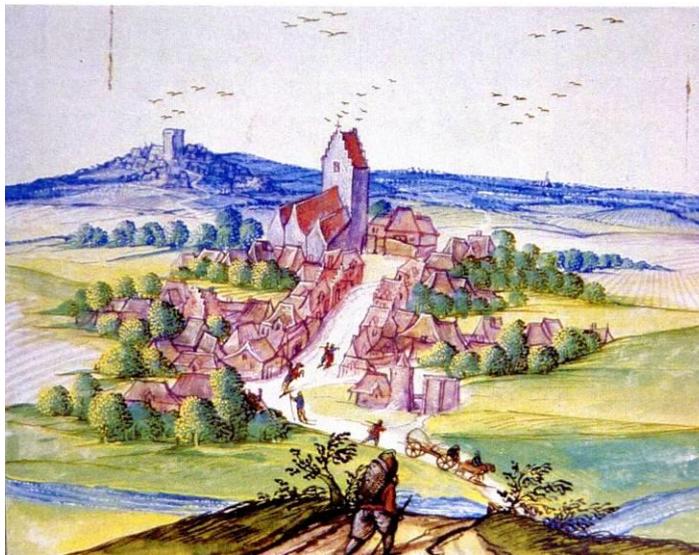
L'église de Vis est mentionnée dès la fin du XIe, l'autel est accordé à l'abbaye de Saint-Vaast par l'évêque Lambert en 1098.

La première image connue de l'église est celle figurée sur l'Album de Croÿ au tout début du XVIIe. On y voit, dominant le paysage une tour-clocher, couverte d'un toit en bâtière entre deux pignons à pas de moineaux, l'église possède trois vaisseaux, d'égales longueurs, tous trois terminés par un chevet plat, l'ensemble est couvert en tuile. L'église, ruinée en 1598 par les guerres de Cambrai, est peut-être en cours de reconstruction. A droite du clocher se devine la ferme, close de mur, propriété de l'abbaye de Saint-Vaast.

De la dernière moitié du XVIIe siècle au début du XVIIIe, l'édifice souffre probablement des incursions répétées des différentes armées en guerre en Artois, le village est tour à tour occupé par les Espagnols et les Français entre 1650 et 1655.

Le clocher est reconstruit en 1672, le reste de l'église est reconstruit vers 1750, la cloche est baptisée en 1770.

A la Révolution le curé Vincent prête serment en 1792, la ferme de l'abbaye est vendue comme bien national, la place publique s'étendant à l'entrée de la ferme et de l'église, est également vendue à un particulier. L'église sert de salle de réunion aux habitants et de fabrique de salpêtre.



Album de Croÿ

XIXe siècle

En 1811 la nef et les collatéraux sont « restaurés ».

Sur le plan du cadastre, dressé en 1820-1826, l'église Saint-Martin et l'ancienne ferme de l'abbaye semblent avoir conservé l'essentiel des dispositions du siècle précédent. La ferme constituée de bâtiments groupés autour d'une cour et ses vergers et jardins s'étendent sur un vaste terrain, laissant peu de place au cimetière, réduit à un terrain exigu au Nord, à l'Ouest et au Sud de l'église. A noter la place publique, simple élargissement de la route, devant l'entrée de la ferme. La grandeur de l'ancienne ferme, son implantation à l'endroit d'une légère inflexion de la route Arras-Cambrai, ancienne voie romaine, évoquent l'importance économique de la ferme et le pouvoir qu'eut l'abbaye de Saint-Vaast sur le village de Vis jusqu'à la Révolution.

En 1829 les bâtiments de l'ancienne ferme de l'abbaye sont convertis en fabrique de sucre de betterave, récemment introduite dans la région, une cheminée est alors élevée à l'Ouest du terrain.

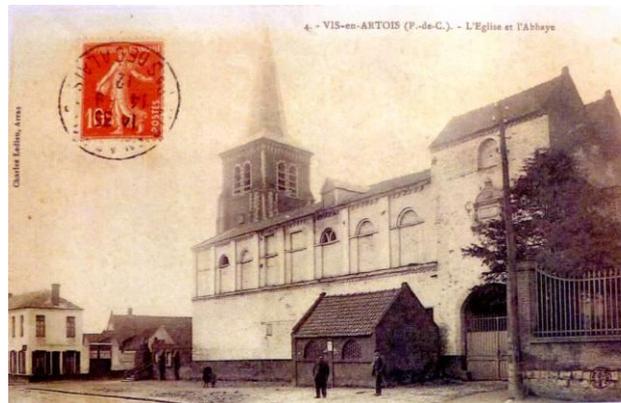
Après une période d'abandon, l'activité redémarre en 1864 avec une distillerie qui fonctionnera jusqu'en 1893.

A partir de 1875 l'ancien cimetière est progressivement abandonné au profit du nouveau, implanté en dehors du village.

En 1878 projet de reconstruction de la flèche par l'architecte Carrel, réalisé quelques années plus tard. La flèche aurait été reconstruite avec 5 m de moins en hauteur que la précédente.

Jusqu'en 1917, hormis la flèche (et peut-être la charpente) reconstruite(s) en 1878, l'église est celle de la fin du XVIIIe. En témoignent les cartes postales du début XXe, les photos prises au début de la guerre ainsi que le plan de restitution et la description, donnés par Marcel Bonhomme en 1920.

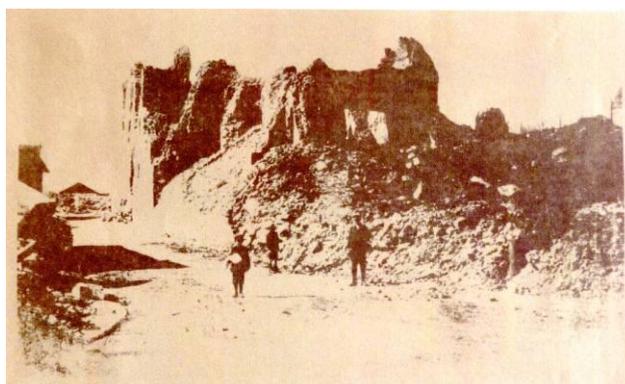
L'édifice est précédé, au Nord, d'un clocher de plan carré, en pierre et brique, surmonté d'une flèche couverte en ardoise. De plan rectangulaire (environ 19 x 15 m) l'église est composée de trois vaisseaux, une nef et deux collatéraux, à quatre travées, d'égales longueurs, séparés par quatre arcades reposant sur des colonnes. Les trois vaisseaux sont voûtés en pierre et couverts d'une toiture commune, à deux versants en ardoise. L'édifice s'achève par un chœur à une travée droite et un chevet à trois pans, voûté en pierre. Les murs de nef, collatéraux et chœur sont en pierre et brique. A noter sur la coupe transversale les fondations profondes de 3,50 m. Est conservée la chaire à prêcher, classée monument historique en 1912.



Guerre 14-18

Les troupes allemandes occupent le village dès 1914, les habitants sont évacués. L'église sert d'infirmerie notamment pour accueillir des soldats russes, une photo de l'intérieur montre que l'édifice est encore à peu près intact en 1916.

Un bombardement éclate en 1917 et détruit la totalité du village, dont l'église, les écoles, la mairie, les fermes dont l'ancienne ferme de l'abbaye, les usines telles que la tuilerie, la ligne de chemin de fer dite Voie 60, etc. En 1918 il ne reste de l'église que des pans de murs, ils seront rasés.



1919-22

Les habitants réintègrent ce qui reste du village. Comme pour d'autres équipements publics, la commune aliène des terrains parmi les ruines et y fait édifier des bâtiments provisoires, une église et un presbytère sont construits en tôle ondulée.

Désigné par la commune, Marcel Bonhomme, architecte à Arras, évalue les dommages de guerre subis par les bâtiments communaux, mairie, écoles, église (valeur 1914 du bâtiment estimée à 328.000 f).



1923

Il est décidé de reconstruire les deux écoles à l'emplacement de l'église détruite, avec une cour de récréation aménagée sur un terrain pris sur la parcelle voisine, celle de la distillerie détruite (ancienne ferme de l'abbaye). Puis il est décidé de réduire la cour de récréation pour édifier l'église au fond de ce terrain, de manière à l'éloigner du bruit des écoles et des estaminets.

Marcel Bonhomme établit un projet de reconstruction pour chaque édifice communal, les deux écoles (juin 1923), l'église (octobre 1923), la mairie, ces équipements publics ayant façades sur une nouvelle voie en impasse⁶. Les projets de 1923 seront réalisés avec quelques modifications, dans les années suivantes, par Bonhomme.

La commune mandate officiellement le 13 mars la Société coopérative de reconstruction des églises du diocèse d'Arras (SCREDA) pour la reconstruction de l'Église Saint-Martin. La SCREDA, sous la direction de l'abbé Leroy, sous l'autorité du Préfet du Pas-de-Calais, assurera dès lors la maîtrise d'ouvrage et prendra en charge le financement de l'opération jusqu'à la liquidation des comptes en 1940.

En mars Marcel Bonhomme réévalue son estimation de 1921, la reconstruction à l'identique de l'église détruite est alors évaluée à environ 2,1 Mf.

Le projet de 1923 - En octobre Marcel Bonhomme rend un projet d'église de conception entièrement innovante. Le projet nous est connu par les plans, le descriptif et l'estimatif. Implantée plus ou moins à l'emplacement de l'actuelle église, au fond et dans l'axe d'une place rectangulaire, orientée vers le sud-ouest, bordée à l'est par les deux futures écoles et la future mairie, l'église est précédée d'un porche surmonté d'une haute façade, en façon de pignon à pas de moineaux, cantonnée de deux tourelles, comme actuellement. La nef a une 1^{ère} travée étroite et deux doubles travées, la 2^{ème} double travée jouant le rôle d'une pseudo-croisée. La nef est doublée de deux collatéraux d'égales longueurs. A la pseudo-croisée, deux croisillons ayant pignons en façades latérales. La nef est prolongée par un chœur à deux travées droites et chevet à trois pans. Chaque collatéral est prolongé d'une chapelle à une travée droite et un chevet à trois pans. La sacristie est accolée à l'ouest. Du faitage émerge à peine un clocher, de plan octogonal, caché par la façade d'entrée, couvert d'une terrasse, surmontée d'une tourelle portée par huit colonnes, cantonnée par huit arcs boutants, sommée d'une flèche. La structure est en béton armé, les remplissages en brique, la couverture en ardoise. Le coût des travaux est estimé à environ 1,7 Mf.

Le projet est accepté par le maire, le directeur de la SCREDA, le 30 octobre. Un appel d'offre est lancé pour le « gros-œuvre ».

Le 1er novembre 1923 les travaux de gros-œuvre, charpente, couverture-zinguerie, menuiserie et serrurerie sont attribués par adjudication à la Société régionale d'entreprises de la Seine (SRES) Le procès verbal d'adjudication est approuvé par le préfet en date du 6 décembre 1923. La SCREDA exprime alors son souhait de commencer les travaux.

1924

Le 3 avril le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts refuse le projet pour les raisons suivantes : d'une part l'édifice est d'une superficie sensiblement supérieure à celle de l'église détruite, d'autre part, du point vue technique, le projet donne lieu à des observations (non connues). Marcel Bonhomme est obligé de revoir son projet.

En avril des sondages révèlent sous le futur édifice l'existence de deux galeries souterraines, une galerie principale, Nord-Sud, de section 1,05 x 1,00 m, à 3 m de profondeur, sous le croisillon Sud et la chapelle Sud, une galerie secondaire, sous les grandes arcades est, de section 0,70 x 0,80 m, à 1,00 m de profondeur, la 2^{ème} rejoignant la 1^{ère} à droite du maître autel.

Modifications du projet.

Marcel Bonhomme modifie son projet bien que le marché de travaux soit déjà attribué. Ce nouveau projet, inconnu aux archives, est sans doute approuvé par l'entreprise, le maire, le directeur de la SCREDA et le préfet, puisque les travaux débuteront sans attendre l'accord officiel du ministère qui n'arrivera que le 5 novembre 1925.

Aucun document graphique ni descriptif, dû à l'architecte, n'étant connu, on doit se référer à l'édifice actuel et aux mémoires de l'entreprise SRES, pour apprécier les principales modifications entre le projet de 1923 et celui de 1924. L'implantation semble avoir été modifiée, le bâtiment aurait été translaté de quelques mètres, vers le sud et vers l'ouest, pour prendre en compte les galeries souterraines. Le porche est simplifié, le chœur et les chapelles sont amputées de leur 1^{ère} travée, les pignons de croisillons sont supprimés, les angles arrondis, les chevets de chapelles sont plats à l'extérieur, en cul de four à l'intérieur, la sacristie est simplifiée ; la tourelle du clocher est remplacée par un 2^{ème} étage de clocher, toutes les fenêtres sont notablement agrandies.

Aucun système de chauffage central n'ayant été prévu par l'architecte, deux cheminées seront ajoutées pour installer un calorifère dans l'église et un autre dans la sacristie.

La première pierre est posée le 22 novembre 1924, visible à l'intérieur du chœur, à gauche du maître autel. Les travaux commencent.

Fin décembre Marcel Bonhomme propose à la SCREDA de réaliser au sol de l'église une dalle en béton armé au lieu de la forme en gros béton sur terre plein, prévue au marché, car « un remblai sur un sol aussi hétérogène et instable se tassera inmanquablement, ce qui amènera des affaissements entraînant la dislocation du carrelage » ; le surcoût serait de 3.000 f. La SCREDA répond en demandant d'étudier l'aménagement d'une crypte sous la dalle proposée, idée qui restera sans suite.

1925

La SCREDA, ayant quelques difficultés à régler les factures sur une ou plusieurs églises en cours de chantier, reçoit des menaces de la part de la SRES. Éclate alors un conflit qui aura d'importantes conséquences sur le déroulement des opérations et, sans doute, sur la qualité finale de l'église de Vis-en-Artois. Dès février 1925 la SCREDA, souhaitant le départ de l'entreprise « le plus rapidement possible », réduit les travaux au « strict nécessaire », refuse à l'entreprise toute avance sur approvisionnement, demande à l'architecte de contrôler sur le chantier le nombre d'ouvriers « étrangers » et de ne régler directement que l'entreprise, pas ses sous-traitants.

Pour ces raisons la SCREDA refuse à la SRES son devis de supplément pour la dalle au sol de l'édifice. Ainsi la dalle, pourtant jugée techniquement nécessaire par l'architecte et l'entreprise, ne sera jamais réalisée.

En septembre les voûtes sont construites, le sol n'est pas encore réalisé. Le directeur de la SCREDA apprécie la hauteur sous voûte et demande à Marcel Bonhomme de conserver cette hauteur et, pour ce faire, d'abaisser le sol de « 75 cm », c'est-à-dire au niveau actuel, celui des terres environnantes ; ce qui a eu pour conséquence de supprimer les marches initialement prévues entre le parvis et l'église, de réaliser un dallage (non armé) sur un remblai moindre, d'augmenter la hauteur visible des bases de colonnes et de soubassements de murs. Le maître d'ouvrage, souhaitant prendre possession de l'édifice dès la fin octobre, demande alors à l'architecte d'accélérer le chantier, de faire enduire la corniche, poser les menuiseries, fermer chaque baie « simplement » par du verre cathédrale, posé entre « deux ou trois fers ».

1926

Le 26 mai est prononcée la réception provisoire des travaux réalisés par la SRES. La SRES doit achever les travaux en cours mais ne plus entreprendre de nouveaux travaux à partir du 1er juin. Sont alors achevés, jusqu'à réception définitive, le gros-œuvre, la charpente, la couverture, les abatsons, les menuiseries bois et sont supprimés du marché de la SRES les travaux suivants : la serrurerie, la vitrerie, le carrelage, une partie de la plâtrerie-peinture.

En décembre les mémoires présentés par la SRES sont révisés par Marcel Bonhomme, à la baisse, arrêtés à la somme de 842.000 f (le marché était initialement d'environ 1.207.000 f), la SRES ne sera réglée complètement qu'après la réception définitive, approuvée par le préfet le 1er mai 1928.

La SRES assigne la SCREDA en justice.

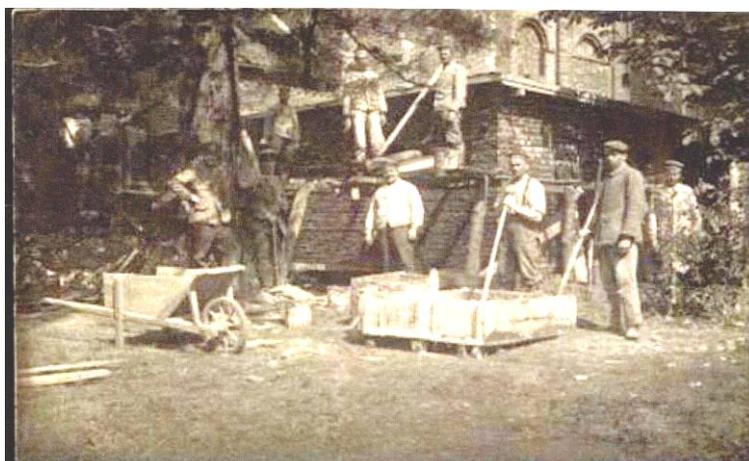
La vitrerie et la peinture sont attribuées à Lalain, vitrier-peintre à Vis.

Les châssis grillagés en protection des verrières sont confiés à Wathieux-Périn, serrurier à Douai, pose achevée en juillet.

Le beffroi est posé par Wauthy, entrepreneur à Douai, qui a fondu la cloche peu avant. 1927

Une trappe, non prévue, est percée par la SRES dans le plancher de la tribune pour monter la cloche. La cloche est alors posée, beffroi et cloche seront réceptionnés en mai 1927. Croix et coq sont fabriqués et posés par Brassard, serrurier-métallier à Arras. Le paratonnerre est posé par Beaucourt, électricien à Arras.

Des travaux complémentaires de maçonnerie-plâtrerie sont réalisés par Jarrin, entrepreneur à Reims : 2^{ème} couche de badigeon Silexore sur « toutes les parois extérieures », façon de faux appareil de pierre sur les murs et voûtes, réfection d'enduit « au pourtour extérieur des baies », percement des trous pour cadrans d'horloge, fausse voûte (en brique creuse) du porche.



1928

Début janvier des dégâts des eaux sont signalés, « beaucoup de gouttières » écrit la SCREDA. Ce qui sera à nouveau mentionné en septembre.

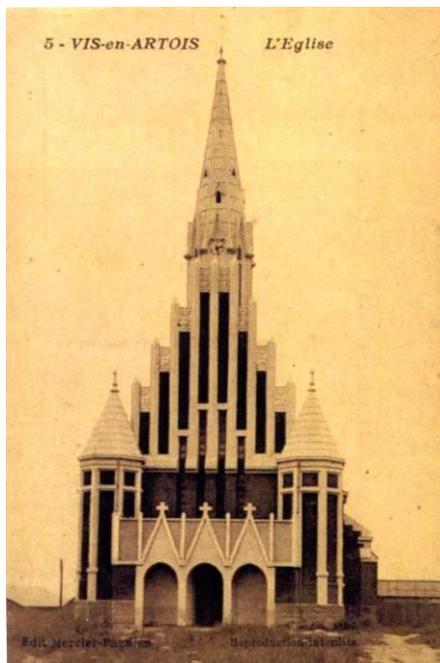
L'horloge est posée en 1928 par Brillié, horloger à Levallois-Perret.

Le carrelage est posé en 1928 par Dégardin, entrepreneur à Courrières. Des désordres sont signalés en ... Des reprises sont alors faites. L'ensemble ne sera réceptionné définitivement que le 03/08/1931.

Divers équipements ou ameublements sont livrés ou posés : deux calorifères par Bernard, plombier à Vis, harmonium par Billeton, fournisseur à Arras, « ornements-crèche » par Jacquin, fournisseur à Arras.

Le 15 mars sont prononcées la réception définitive des travaux de la SRES et celles des travaux ou équipements suivants : horloge, électricité, paratonnerre, croix et coq.

Les meubles en béton préfabriqué sont commandés à Jarrin : le maître autel et les deux autels secondaires, le banc de communion, les fonts baptismaux et leur clôture, les deux consoles à burettes, le garde-corps en haut d'escalier de tribune. L'ensemble sera définitivement réceptionné le 03/11/1930. La chaire à prêcher sera exécutée en bois par Baudson, sculpteur à Charleville. L'ensemble de ce mobilier, en béton ou en bois, sera réceptionné le 03/11/1930.



1929

Des reprises de zinguerie (faîtage, arêtier, descentes) sont confiées à François, couvreur à Vis. Le mur de clôture et de soutènement du jardin du presbytère est construit par Bouvet, maçon à Mercatel. Pose du mobilier, pour la plupart en mars. Électricité, éclairage, achevés en mars par Beaucourt, électricien à Arras.

1930

De « nouveaux tassements » du carrelage sont signalés. Les reprises sont faites par Dégardin. Peut-être s'agit-il du carrelage noir, bleu et gris sous le porche et dans l'entrée latérale.

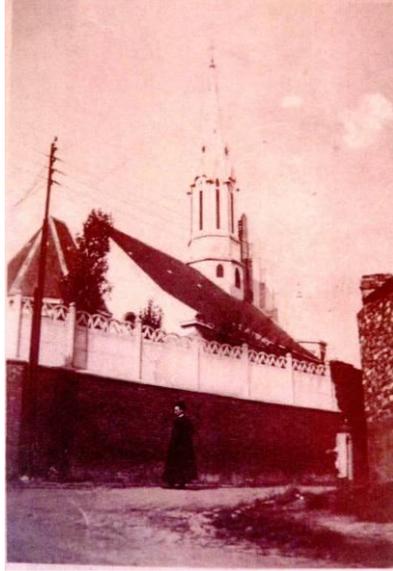
1933 à 1940

1933 - Couverture des abat-sons, en zinc.

1935 - Remise en état de l'horloge.

1936 - Enduit sur pignon sud, par Méténier, maçon à Vis.

1940 - Clôture définitive des comptes de liquidation par la SCREDA le 28 août.



Décembre-janvier 1938-1939

2ème moitié du XXe

Travaux d'entretien, sans dates connues avec précision :

- Reprise au ciment du carrelage affaissé à gauche du maître autel
- Reprise au ciment de l'enduit intérieur en divers endroits
- Soubassement ciment à l'intérieur, hormis le chœur

1994 - Couverture par l'entreprise Huret

Pose d'une nouvelle horloge et de nouveaux cadrans, par l'entreprise Bodet.

Début XXIe siècle

2002 - La nouvelle cloche, baptisée Thérèse, est posée par les Ets Bodet.

L'ancienne est exposée à l'intérieur de l'édifice.

Enduit extérieur en partie supérieure du chevet de chapelle Est, enduit intérieur sous l'oculus.



Mai 2013

74 ans s'éparent ces deux photos.

LES COMMEMORATIONS

☞ **Dimanche 28 avril 2013 : La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation**



Départ et recueillement devant la stèle André Mercier



Dépôt de gerbe au monument aux morts par M. le Maire, M. l'adjudant chef FERON, M. Christian BOISLEUX, M. Daniel LADRIERE



Lors de son allocution, Monsieur le Maire a évoqué le souvenir d'André MERCIER, ancien instituteur de la commune, mort en déportation.

☞ **Mercredi 8 mai 2013 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**



Sous la pluie, dépôt de gerbe par M. le Maire Mme Chantal HORN, M. Daniel LADRIERE, M. l'adjudant chef FERON en présence de M. Roger AUBIN, porte drapeau des anciens combattants de Vis et M. Jean-Marie LEFEBVRE, porte drapeau des gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette

Un rassemblement intergénérationnel ...



☞ Dimanche 14 juillet 2013 – Fête Nationale



La cérémonie du 14 juillet a débuté avec son traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts après que les enfants du centre de loisirs aient déposé leur composition florale.



Dépôt de gerbe de la commune par M. le Maire, le Lieutenant THIBAUT et M. Christian BOISLEUX



De retour à la salle polyvalente, discours de Monsieur le Maire et remise des dictionnaires anglais/français aux élèves du RPI qui rentrent en 6^{ème}.

Monsieur le Lieutenant Thibaut s'est exprimé suite à la découverte d'un groupe des « Experts » au centre de loisirs et a proposé d'initier les jeunes aux moyens d'investigation de la gendarmerie



☞ **lundi 11 novembre 2013 – Cérémonie de l'Armistice de 1918**



Les délégations des 2 communes ont déposé une gerbe devant le mémorial.

En présence de M. HOLBORN, vétéran des forces navales britanniques, M. Christian ANDRZEJEWSKI, représentant le Commonwealth et du Major TINCQ, commandant de la brigade de gendarmerie de Vis.



Le défilé en marche vers le monument aux morts



Dépôt de gerbe de la commune par M. le Maire, le Major TINCQ et M. Daniel LADRIERE.



Dépôt de gerbe du Commonwealth par M. Christian ANDRZEJEWSKI, M. HOLBORN et M. le Maire.



Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ **Dimanche 20 janvier 2013 :** présentation des vœux du Maire

Malgré de fortes chutes de neige, de nombreux Vissoises et vissois se sont réunis en présence également du Conseiller Général M. Martiel STIENNE et des Maires des communes voisines.



☞ **Dimanche 24 mars 2013 : Repas des aînés.**

De nouveau les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés.



Plus de 70 personnes étaient présentes à ce repas



*Nos séniors étaient en forme, la fête était de la partie.
Nadine, notre chanteuse a su mettre l'ambiance pour faire bouger nos séniors sur la piste de danse.*



Un chanteur local, accompagné de ses danseuses !



La municipalité a honoré la doyenne et le doyen de l'assemblée, Mme Thérèse LEGRAND et M. Pierre DELATTRE



Distribution de roses pour toutes les dames présentes au repas ...



L'équipe municipale au fourneau ! dans une bonne ambiance pour le régal de nos seniors, orchestré par Roger CANDAES

☞ Lundi 1 avril 2013 : Chasse à l'œuf !

Les enfants de la commune sont venus nombreux pour la traditionnelle chasse à l'œuf dans les espaces verts autour de l'église.



☞ Samedi 2 juin 2012 : Vide grenier



Sous le soleil et dans la bonne humeur, une centaine d'exposants était au rendez-vous pour la 7^{ème} édition de ce vide grenier.

Roger et son équipe accueillent les exposants et procèdent à leur placement.

Ce vide grenier a attiré un public nombreux venu de toute la région





☛ **Dimanche 2 juin 2013 : Apéritif de la ducasse**

Les élus des communes voisines ont participé à l'apéritif dont M. Martial STIENNE, Conseiller Général et M. Pierre GEORGET, Conseiller Régional, Maire de Vitry-en-Artois, Président de la Communauté de Communes OSARTIS



☞ **Lundi 3 juin 2013 : fin de la ducasse....**

Les tours de manèges gratuits pour les enfants sont venus clôturer le week-end de la ducasse.



Toujours autant d'enthousiasme, de rires, de joies tant sur le petit manège que sur les auto-tamponneuses



☞ Samedi 15 juin 2013 – Les feux de la Saint Jean

De nombreux Vissoises et Vissois sont venus au barbecue géant proposé par les membres du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Des promenades en calèche, pour attendre l'embrasement du bûcher. L'animation musicale était assurée par Crasy Sun Animation...



Une équipe municipale présente pour assurer le rush au moment du barbecue



Vissoises et vissois ont participé à l'animation.





À la nuit tombée, superbe ambiance, avec la participation massive des jeunes qui s'en sont donnés à cœur joie !



Rassemblement des vissois et des voisins des communes extérieures autour du gigantesque feu qui a réchauffé notre belle soirée...

Toujours autant de monde pour l'embrasement de l'énorme bûcher



☞ **Dimanche 14 juillet 2013 – Fête Nationale**



Cette année, les enfants ont pu découvrir et s'amuser avec les jeux anciens.



Des structures gonflables ont été mises à la disposition des enfants de la commune puis le lendemain pour le centre de loisirs.



☞ **Samedi 23 novembre 2013 – Dimanche 24 novembre 2013 – week-end culturel**

Mathilde BRAURE – one Woman show musical – Accordéons-nous



Dans le cadre du week-end culturel, en partenariat avec OSARTIS, Mathilde BRAURE avec son accordéon a su faire participer le public avec beaucoup de dérision.

☞ Dimanche 24 novembre 2013

Après le spectacle et les jours suivants, nous avons pu découvrir l'exposition sur l'église, réalisée par Ghislaine ANSELIN et les membres bénévoles de la bibliothèque Maurice DRUON.



La riche exposition retraçait l'histoire de la construction de l'édifice mais également les cérémonies réalisées dans la commune depuis de nombreuses années.



Présence de M. MROZ Rodrigue, Vice Président au développement Culturel d'OSARTIS et des élus locaux.



Martine DELURY commente l'exposition

☞ Dimanche 15 décembre 2013 - Arbre de Noël



De nombreux enfants et parents ont assisté au spectacle des clowns AGNOLLETTIS PIPO ET BOZO. Vive participation des enfants au spectacle....

Une tombola organisée par Roger CANDAES a fait de nombreux et heureux gagnants. Un grand merci aux donateurs locaux.



*Puis arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises et de jouets.
Le Père Noël a distribué les cadeaux offerts par la Municipalité aux enfants de la commune*

Marché équitable

Avant et après le spectacle de Noël, un marché à base de produits équitables des Artisans du Monde était proposé à la salle Maurice DRUON par Ghislaine ANSELIN.



☞ Samedi 22 décembre 2013 – Colis des aînés



Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés

*En présence de M le Maire, ils se sont rendus chez M. Roger JANNET et Mme Yvette JANNET, doyen de la commune.
Très heureux de leur visite, ces derniers leur ont réservé un accueil très chaleureux.*

Des coffrets gourmands et 88 colis ont été offerts à l'ensemble des bénéficiaires à partir de 65 ans.

**CALENDRIER DES FETES – CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET
CULTURELLES PREVUES EN 2014**

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2014			
Jeudi 9 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 11 janvier	Vœux VMV	Salle VMV	VMV
Samedi 18 janvier	AG - section Porcelaine	Salle VMV	VMV
Dimanche 19 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 23 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
FEVRIER 2014			
Jeudi 6 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 7 février	AG - section Marche	Salle VMV	VMV
Samedi 8 février	Théâtre : la folle journée de Mme Carmen	CORBEHEM	Foyer Rural
Jeudi 20 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 22 février	Soirée crêpes	Salle VMV	VMV
Samedi 22 février	Jeux de Belote à 14 heures	Salle ETERPIGNY	E.S Val Sensée
Dimanche 23 février	Match SENIOR - ESVS BOIRY ST RICTU.	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Jeudi 28 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
MARS 2014			
Dimanche 2 mars	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
Jeudi 6 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 9 mars	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 9 mars	Match - 15 h - ESVS/HERMIE	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Dimanche 16 mars	Randonnée cyclotourisme -VTT - Marche	Salle polyvalente	VMV
Mercredi 19 mars	Cérémonie commémorative fin de la guerre d'Algérie - 18h00	Monument aux Morts HENDECOURT	FNACA
Jeudi 20 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 23 mars	Élections municipales	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 23 mars	Match - 15 h - ESVS/DAINVILLE	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Dimanche 30 mars	Élections municipales	Salle polyvalente	Municipalité
AVRIL 2014			
Jeudi 3 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 13 avril	Match - 15 h - ESVS/BERNEVILLE	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Jeudi 17 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Lundi 21 avril	Chasse à l'œuf	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 27 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
Mardi 30 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
MAI 2014			
Dimanche 4 mai	Match - 15 h - ESVS/TILLOY	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Jeudi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Du 12 au 18 mai	Voyage du VMV	VAR	VMV
Jeudi 15 mai	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 25 mai	Élections Européennes	Salle polyvalente	Municipalité

Dimanche 25 mai	Match - 15 h - ESVS/COJEUL	Stade André Mercier	E.S Val Sensée
Vendredi 30 mai	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
Samedi 31 mai	Vide grenier - fêtes foraines	Rue de l'église, du 19 mars, Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
JUIN 2014			
Dimanche 1 juin	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Lundi 2 juin	Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 12 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 21 juin	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des fêtes
21 juin et 22 juin	Journée cyclotourisme	Normandie	VMV
Jeudi 26 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
JUILLET 2014			
7 juillet au 01 août	Centre de loisirs -	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
Lundi 14 juillet	Cérémonie Commémorative - Jeux sur la place	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Samedi 19 juillet	Brocante nocturne	ARRAS	VMV
AOUT 2014			
Jeudi 7 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 21 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
SEPTEMBRE 2014			
Jeudi 4 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 18 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 20 septembre	Théâtre : la folle journée de Mme Carmen	ACQ	Foyer Rural
OCTOBRE 2014			
Jeudi 2 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 16 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 18 octobre	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Jeudi 30 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
NOVEMBRE 2014			
Mercredi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Jeudi 13 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 15 novembre au Samedi 22 novembre	Début de la Semaine Culturelle Théâtre : la folle journée de Mme Carmen	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
Jeudi 27 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
DECEMBRE 2014			
Lundi 1 décembre	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 11 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 14 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 26 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 20 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS